

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS LES GRANDES MANŒUVRES !

Carole Grandjean envisageait d'imposer sa réforme des lycées professionnels entièrement à la rentrée 2023 mais c'était sans compter sur la mobilisation des personnels. Son recul ne signifie cependant pas que la ministre déléguée ait renoncé.

Dorénavant, elle tente de placer sa réforme « moins » brutalement, mais tout aussi sûrement. Elle prévoit de détourner le dispositif CNR (Conseil national de la refondation de l'École appelé aussi « Faisons l'école ensemble ») pour

imposer des expérimentations sur les éléments socles de sa réforme : augmentation de la durée des stages, calibrage des filières aux besoins économiques locaux, détermination des horaires disciplinaires par établissement. En instrumentalisant le travail d'équipe des personnels en quête de financement pour des projets, Carole Grandjean piétine aussi les engagements du ministère de l'Éducation nationale qui avait annoncé que le projet de réforme des lycées professionnels était dissocié du CNR.

ALERTE SNUEP-FSU SNES-FSU SNEP-FSU SNETAP-FSU

Vérifiez auprès de vos directions si votre établissement est engagé dans le CNR (dans les débats « faisons l'école ensemble »). Si tel est le cas : contactez votre section locale FSU ; réunissez les personnels pour les avertir de cette manipulation par Carole Grandjean. S'engager dans des projets pour récupérer des moyens est une chose, entraîner son établissement dans un processus qui servira d'alibi à la mise en œuvre de la réforme contestée par les collègues en est une autre !

C A L E N D R I E R D E L A R É F O R M E

Décembre 2022

Concertations Grandjean :

Quatre groupes de travail réunissant chefs d'entreprises, recteurs, branches professionnelles, certains syndicats, associations d'apprentis... "réfléchissent" à la mise en œuvre des éléments socle de la réforme (augmentation de la durée des stages, révision des cartes de formation en fonction des besoins des entreprises de proximité, grilles d'enseignement définies localement, demi-journée découverte des métiers au collège).

Recherche de lycées supports engagés dans le CNR pour détourner le dispositif et imposer les expérimentations.

Janvier 2023

Recherche de lycées supports pour les expérimentations.

- **du 9 au 15** : semaine de contrôle à l'Assemblée nationale : Carole Grandjean convoquée par les parlementaires pour expliquer sa réforme.

- **lundi 16** : fin des concertations Grandjean.

- **mardi 17** : ACTION SYNDICALE - GRÈVE ET MANIFESTATIONS pour nos salaires, pour nos métiers, pour nos lycées professionnels
- **Fin janvier** : les rapporteurs des 4 groupes de travail remettent leurs synthèses.

Février 2023

Recherche de lycées supports pour les expérimentations.

Carole Grandjean émet ses préconisations. Elle a annoncé les soumettre à l'avis des organisations syndicales.

Les syndicats de la FSU diffuseront les informations et leurs analyses aux personnels.

Mars 2023

Arbitrage par le ministre de l'Éducation nationale des préconisations Grandjean.

Si dissensions entre les deux : arbitrage d'E. Borne et/ou d'E. Macron

Si les arbitrages maintiennent des éléments socles : modifications réglementaires qui s'appliqueront aussi aux lycées pros agricoles et maritimes.

Le projet de réforme des lycées professionnels, imposé de manière brutale ou plus insidieuse, reste un projet dévastateur pour l'avenir des jeunes et pour nos métiers.

La FSU appelle à une journée de grève le 17 janvier 2023 pour maintenir une pression collective forte et stopper cette réforme, pour des moyens dans le service public d'éducation, une véritable revalorisation de nos métiers et de nos salaires.